

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 33**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY**

---

**OBJET**

Subvention en faveur de l'association Team Henri Fabre - Exercice 2016

---

**Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Entreprises et Animation Economique  
22.59**

## **EXPOSE DES MOTIFS**

Jusqu'en 2015, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône menait des interventions en faveur du développement économique, axées en grande partie sur le soutien au tissu local, notamment les associations intervenant en la matière. Plusieurs secteurs étaient concernés, dont l'aide à la création et au développement d'entreprises.

La Loi NOTRE, promulguée le 07 août 2015, a supprimé la clause de compétence générale et interdit désormais aux départements d'intervenir en matière d'économie.

Toutefois, ladite Loi a prévu une période transitoire, jusqu'au 31 décembre 2016, lors de laquelle les conseils départementaux peuvent maintenir les financements accordés aux organismes qu'ils ont créés antérieurement ou auxquels ils participent pour concourir au développement économique de leur territoire.

L'association présentée dans ce rapport relève de cette disposition transitoire pour 2016. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, ces actions économiques ne pourront plus être financées par le Conseil Départemental.

## **OBJET DU RAPPORT**

### **1- Le projet Henri Fabre**

Le projet Henri Fabre a été lancé par le Préfet de Région suite à la conférence Régionale de l'Industrie de 2011. Il représente le développement d'un nouveau modèle industriel, « l'entreprise étendue ». Il s'agit d'un ensemble d'entreprises et d'acteurs économiques associés pour la réalisation de projets communs, qui fonctionne essentiellement sur la base d'alliances et partenariats.

A l'origine tourné principalement vers l'aéronautique avec Airbus Helicopters autour de 2 axes majeurs (mécanique-matériaux-procédés du futur, et services avancés à l'industrie) et localisé sur un cœur de zone (Marignane-Technoparc des Florides), le projet a mûri.

Désormais, il s'équilibre autour de :

- **l'Aéronautique** autour de l'hélicoptère, des dirigeables et des drones
- **l'Energie** et ses grands projets tels que ITER, l'hydraulique...

### **2- Le Technocentre**

Il constitue la première brique du projet Henri-Fabre et mettra à disposition des entreprises des moyens innovants grâce à :

- Une plateforme pour préparer les revêtements intelligents et fonctionnels du futur,
- Une plateforme pour développer des technologies de fabrication et les procédés d'assemblage du futur,
- Un laboratoire de caractérisation physico chimique,
- Une salle de réalité virtuelle.

Ce Technocentre se fera en deux temps. Tout d'abord, une structure de préfiguration, qui permettra de mettre en place les deux plates formes et qui comprendra des moyens techniques fournis par les partenaires privés. L'aménagement des locaux a été financé par l'Etat et les collectivités locales. Ensuite, un Technocentre définitif devrait voir le jour ultérieurement, sur des de nouveaux bâtiments

*Le Technocentre initial est désormais terminé et son inauguration est prévue le 23 septembre 2016. Le Conseil Départemental a participé aux aménagements à hauteur de 250 000 €.*

### **3- L'association TEAM HENRI FABRE**

Cette association est née en novembre 2015, dans la continuité de l'association INOVSYS, elle même créée en 2011 et dédiée à la filière mécanique et à la recherche et le développement technologique dans les domaines de la fonderie de précision, la thermoplastique et l'assemblage et formage par impulsion électromagnétique. Parallèlement à ses activités traditionnelles, INOVSYS a joué un rôle d'animation et d'appui dans le cadre du projet Henri Fabre, en se positionnant pour porter le montage du Technocentre (prise du bail, réalisation des travaux d'aménagement, coordination des futurs occupants) dans l'attente de la création d'une structure juridique *ad hoc*.

C'est aujourd'hui chose faite avec Team Henri Fabre, présidée par Gérard GONINET, directeur d'Airbus Helicopters, et dont l'objet est précisément de gérer le Technocentre et d'animer le projet Henri Fabre.

L'année 2016 est l'année de passage dans un mode opérationnel avec une première offre sur l'expertise et le partage de moyens sur la mécanique et sur l'aide aux entreprises sur des domaines spécifiques (fertilisation croisée).

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Faire monter en compétences les entreprises en favorisant leur accès à l'innovation
- Fédérer l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur au service de la compétitivité des entreprises
- Accélérer l'innovation et développer les coopérations inter filières comme autant d'atouts de différenciation, de création de valeur et de rationalisation des coûts
- Favoriser la fertilisation croisée comme accélérateur de business
- Promouvoir l'excellence mécanique de la région
- Contribuer à répondre aux enjeux de responsabilité sociétale des entreprises et du territoire (économique, environnemental et social).

L'association prévoit le recrutement de 2 salariés à temps plein.

Après examen du dossier, il est proposé de lui allouer une subvention de fonctionnement de **40 000 €uros**.

### **INCIDENCE BUDGETAIRE**

Cette dépense de **40 000 €**, correspondant au montant des subventions de fonctionnement, sera financée sur les crédits de paiement dont l'imputation budgétaire est 65-93-6574.

programme	Opération	Libellé	Imputation	Montant engagement
10044	1012786	Aide au Développement d'Entreprises 2016	65-93-6574	40 000 €

## **PROPOSITIONS**

Sur proposition de Monsieur le Délégué au Développement économique et Emplois, et au bénéfice de ces précisions, je vous propose de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

Nom de l'association/Président	Adresse	Montant subvention	LOI NOTRE	OBJET SUBVENTION
<p>TEAM HENRI FABRE</p> <p>Président : Gérard GONINET</p>	<p>ZAC des Florides Bâtiment 1, îlot Carmin 13700 MARIGNANE</p>	<p>40 000 €</p>	<p>Dernière année</p>	<p>Fonctionnement général</p> <p>Versement unique</p>